



BULLETIN OFFICIEL N°23 du 07.04.2019

DIRECTOIRE DE LA LIGUE

- Courriers
- Travaux des commissions.
- divers

➤ Courrier arrivée:

➤ DJS :

-Rappel demande envoi de la fiche signalétique de la ligue de football=N/F

Clubs :

-Du CSA NML demande de changement de la rencontre OM/NML=COC

- Du CSA NML demande de changement de la rencontre NML/ABRD =COC

-Du CSA CRBO rapport match CRBO-RBH en U15 du : 01.04.2019 = noté

-Du CSA ABRD demande de changement de la rencontre du terrain =COC

Divers:

-De Mr : MESLEM arbitre match NML-BHB en U17=DTAW

- De Mrs : Trios Arbitres MAAMERI-AKSAS-MANSOURI demande d'intervention contre le club NML saison 2017-2018. =Noté

Procès Verbaux des Commissions

Commission de Discipline

DTAW

DOC

DAF

Lu et App

Lu et App

Lu et App

Lu et App



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

Divers
COMPTE RENDU

**Rencontre du Président du Directoire avec les arbitres
Principaux et Assistants
Lundi : 1^{er} Avril 2019 au siège de l'OPOW : Bouira**

Le président du directoire de la ligue de football de la wilaya de Bouira, Monsieur BOULEFFAT Nouredine, accompagné de Messieurs BOUZIANE Ahmed, Membre du directoire et BOUAMRIA A.E.K chargé de l'arbitrage, a eu à rencontrer les Arbitres Principaux et Assistants aux fins d'examen de la situation générale de l'arbitrage et du recueil de leurs préoccupations et contraintes qu'ils rencontrent dans la direction des Matches.

Les points débattus ont porté essentiellement sur :

- **Le Manque de formation et de perfectionnement au regard des amendements successifs apportés aux lois du jeu par l'IFAB/FIFA.**
- **L'insuffisance dans l'accompagnement des arbitres : Evaluation sur terrain- regroupements, séminaires et causeries hebdomadaires ;**
- **Le Manque de protection et de sécurité dans certains rencontres ; notamment celles de la fin de saison.**

Pour ce faire, le président du directoire n'a pas manqué de rassurer vivement l'ensemble des Arbitres quant à la prise en charge effective de leurs doléances plus particulièrement un 1^{er} versement des indemnités d'arbitrage dans les jours qui suivent.

Quant à l'agression récente des 02 Arbitres, Messieurs KADI Amar et BELHOUARI Malik, le directoire et l'ensemble des Arbitres présents ont eu à condamner fermement ces actes qui seront sanctionnés par la commission de Discipline en application des dispositions réglementaires prévues en la matière et ce, dans toute leur rigueur.

**Le Président du Directoire
Boulefaat Nouredine**



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES

(PV.19 DAF. du : 31.03.2019 /BO N°23.S:2018/2019 DU : 07.04.2019)

ETAT DE RECOUVREMENT DES AMENDES

(ART 133 DU R.C.F.A. Honneur Seniors et Jeunes)

PARUES AU BULLETIN OFFICIEL N° 22 DU 31.03.2019

Payable au plus tard le 07.05.2019

N°	CLUBS	CAT	FONCTION	DATES	AFFAIRES	NATURE	AMENDE (DA)
01	USCAL	S	Club	22.03.2019	111	COC	6000
02	UAA	S	Club	22.03.2019	112	COC	15.000
03	WAV	S	Club	22.03.2019	113	COC	15.000
04	USMB	U19	Club	21.03.2019	114	COC	5000
05	USS	U19	Club	22.03.2019	115	COC	5000
06	WAV	U19	Club	22.03.2019	116	COC	2500
07	WAV	U17	Club	22.03.2019	117	COC	2500
08	WAV	U15	Club	22.03.2019	118	COC	2500
09	WRD	U19	Club	22.03.2019	119	COC	2500
10	WRD	U17	Club	22.03.2019	120	COC	2500
11	WRD	U15	Club	22.03.2019	121	COC	2500
12	UAA	U19	Club	22.03.2019	122	COC	2500
13	UAA	U17	Club	22.03.2019	123	COC	2500
14	UAA	U15	Club	22.03.2019	124	COC	2500
15	CRBO	U19	Club	22.03.2019	125	COC	5000



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

NOTE AUX CLUBS

- ◆ Les Clubs concernés sont tenus de verser dans un délai de 30 jours les montants indiqués par Versement bancaire au compte BNA N°460.200013461/54

Après versement, il y a lieu d'adresser à la Ligue la copie du bordereau de versement bancaire.

DIVERS

*LES CLUBS SUIVANTS SONT MIS EN DEMEURE POUR NON PAYEMENT DES AMENDES ET CE AVANT LE **16.04.2019** (OCA-JSB-ASCEH-IRBE). FAUTE DE QUOI ILS LEURS SERA FAIT APPLICATION DE L'ARTICLE 133 AYANT TRAIT A LA DEFALCATION DE POINT.*



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

COMMISSION DE DISCIPLINE

BULLETIN OFFICIEL N° 23/S 2018/2019

PV N° 21 SEANCE MARDI DU 02.04.2018

Membres Présents,

-Melle HAMPLAUI SARA
- Mr OUARAB MOULOUD
-Mr ROTANE MED

◆ **Traitement des Affaires :**

◆ **Championnat Honneur seniors Groupe A**

AFFAIRE N°213: MATCH : USCAL-ESBB DU 26/03/2019 EN SENIORS

-ZIANE ABELHAK Lic N° JO316 (USCAL) AVERT AJ
-CHAIB HICHAM Lic N°0221 (ESBB) AVERT JD
-BELHADJ MUSTAPHA Lic N° JO223 (ESBB) AVERT AJ

AFFAIRE N°214: MATCH : RBH-JSC DU 26/03/2019 EN SENIORS

-BRAHIMI MOHAMED Lic N° JO015 (RBH) AVERT AJ
-LARBI HOCINE Lic N°0400 (JSC) AVERT JD

AFFAIRE N°215: MATCH : DRBK-OR DU 26/03/2019 EN SENIORS

-MEZILI BOUALEM Lic N° JO041 (DRBK) AVERT AJ
-OURAB AHCENE Lic N°0140 (OR) AVERT AJ
-ALIOUAT NABIL Lic N° JO143 (OR) AVERT JD

AFFAIRE N°216: MATCH : USS-HCAB DU 26/03/2019 EN SENIORS

-BECHKOUR KOUSSAILA Lic N° JO289 (USS) AVERT AJ
-OUAGUED ABDELHALIM Lic N°0298 (USS) AVERT AJ

AFFAIRE N°217: MATCH : OR-RBH DU 29/03/2019 EN SENIORS

-OURAB AHCENE Lic N° JO140 (OR) AVERT JD
-OUCHENE BRAHIM Lic N°0125(OR) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)
-AHMIA HICHAM Lic N°0026 (RBH) AVERT AJ
-DEHBI MOUSSALic N°0016 (RBH) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)

AFFAIRE N°218: MATCH : JSC-BHB DU 30/03/2019 EN SENIORS

-ZEMMOUR LOTFI Lic N° JO395 (JSC) AVERT AJ
-LARBI HOCINE Lic N°0400 (JSC) AVERT JD
-HADDAD ADEL Lic N° JO042 (BHB) AVERT AJ



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N°219: MATCH : JSB-DRBK DU 30/03/2019 EN SENIORS

- Après lecture de la feuille de match
- Après lecture des rapports complémentaires des Arbitres
- Après lecture des rapports complémentaires du commissaire au match
- Après lecture des certificats médicaux délivrés par le médecin légiste

-attendu qu'à la fin de la partie, un envahissement du terrain par les supporters de l'équipe JS Bouaklane a eu lieu provoquant une situation d'insécurité totale pour les officiels ;
-attendu que profitant de cette situation, quelques supporters de l'équipe locale ont malmenés L'arbitre principal Mr. KADI et l'assistant Mr. BELHOUARI;
-attendu que cet acte a été suivi par des agressions physiques sur les 02 arbitres MM KADI et BELHOUARI, par les joueurs de la JSB ;
-attendu que ces agressions ont fait perdre conscience à L'arbitre principal qui a été évacué à l'hôpital.
-attendu que les joueurs auteurs des agressions ont été formellement identifiés par les officiels

IL S'AGIT DE MESSIEURS:

- SLIMANI	ABDELGHANI	LICENCE 105
- CHEKMAN	LOUNES	LICENCE 113
- BARR	FARES	LICENCE 104
- OUARAB	MOHAMED SALAH	LICENCE 101
- BARR	ALI	LICENCE 95
- OUARAB	SOFIANE	LICENCE 102

-attendu en outre, qu'à la lecture de la feuille de match, le président du club (JSB) Mr BARR FAHIM a été signalé comme étant le principal instigateur et ayant participé à l'agression des arbitres.
-attendu qu'au vue de ce qui précède, en application de l'article 114 paragraphe B des règlements des championnats de football amateur de la catégorie*seniors*

La commission décide:

- BARR FARES licence n°104 (JSB) 02ans fermes+**15.000DA** d'amende (voie de fait envers officiel en fin de partie)
- SLIMANI ABDELGHANI licence n°105 (JSB) 02ans fermes+**15.000DA** d'amende (voie de fait envers officiel en fin de partie)
- OUARAB MOHAMED SALAH licence n°101 (JSB) 02ans fermes+**15.000DA** d'amende (voie de fait envers officiel en fin de partie)
- BARR ALI licence n°095 (JSB) 02ans fermes+**15.000DA** d'amende (voie de fait envers officiel en fin de partie)
- BARR FARES licence n°104 (JSB) 02ans fermes+**15.000DA** d'amende (voie de fait envers officiel en fin de partie)
- OUARAB SOFIANE licence n°102 (JSB) 02ans fermes+**15.000DA** d'amende (voie de fait envers officiel en fin de partie)
- CHEKMAN LOUNIS licence n°113 (JSB) 02ans fermes+**15.000DA** d'amende (voie de fait envers officiel en fin de partie)
- BARR FAHIM (président JSB) 03ans de suspension fermes de toutes fonctions officielles+**30.000DA** d'amende (instigateur et voie de fait envers officiel en fin de partie)
- AOUALI IDIR licence n°116 (JSB) Avert (AJ)
- BOUZEGHANE ADEL licence n°040 (DRBK) Avert (AJ)
- KOUBA NACER licence n°047 (DRBK) Avert (AJ)



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

-04 Matches de suspension du terrain assortis de huis clos **25.000DA** d'amende à l'équipe JSBouaklane (envahissement du terrain par les supporters en fin de partie entraînant des incidents graves (Article 47 paragraphe 4)

-**5.000DA** d'amende à l'équipe JSBouaklane pour mauvaise organisation

-**1.000DA** d'amende à l'équipe JSBouaklane pour conduite incorrecte.

◆ **Championnat Honneur seniors Groupe B**

AFFAIRE N°220: MATCH : USMB-OM DU 26/03/2019 EN SENIORS

- MAMECHE OUSSAMA Lic N°0438 (OM) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)

AFFAIRE N°221: MATCH : NML-OCA DU 29/03/2019 EN SENIORS

- TALHI HAMZA Lic N°0439 (NML) UN (01) MATCH FERME +**1000DA** (CD)

-KHEDDOUCI ANIS Lic N° J0565 (OCA) AVERT AJ

AFFAIRE N°222: MATCH : JSK-CRB DU 29/03/2019 EN SENIORS

SAHRAOUI HAMZA Lic N° J00667 (JSK) AVERT AJ

◆ **Championnat Honneur seniors Groupe C**

AFFAIRE N°223: MATCH : ABO EOB DU 29/03/2019 EN SENIORS

-LOTMANI AZZEDINE Lic N° J0493 (ABO) AVERT AJ

AFFAIRE N°224: MATCH : ASCEH-ESJT DU 29/03/2019 EN SENIORS

- BERIANE MOKHTAR Lic N°0582 (ASCEH) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)

- BELALIA MOHAMED Lic N°0531 (ESJT) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)

◆ **Championnat Honneur jeunes Groupe A**

AFFAIRE N°225: MATCH : JSB-JSC DU 25/03/2019 EN U19

-ABCHICHE ABDELHAK Lic N°065 (JSB) AVERT AJ

-KACI AYOUB Lic N°074 (JSB) AVERT AJ

-MENASRIA Med OUASSIM Lic N°063 (JSB) UN (01) MATCH FERME +**1000DA** (CD)

-ZADI ABDELBARI Lic N°1284 (JSC) AVERT AJ

AFFAIRE N°226: MATCH : JSB-JSC DU 25/03/2019 EN U17

-MERZOUK YOUGHOURTA Lic N°1313 (JSC) AVERT AJ

AFFAIRE N°227: MATCH : JSA-ESBB DU 25/03/2019 EN U17

- BAH AMAR Lic N°655 (JSA) AVERT AJ

- CHACHA ABDELMALEK Lic N°1339 (ESBB) AVERT AJ

AFFAIRE N°228: MATCH : ESBB-FCN DU 29/03/2019 EN U17

- HATHAT MAZIGH Lic N°242 (ESBB) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tel/Fax : 026.73.86.55/58

◆ **Championnat Honneur jeunes Groupe B**

AFFAIRE N°229: MATCH : JSK-CRB DU 25/03/2019 EN U19

- KEBIR OUALID Lic N°764 (JSK) AVERT AJ
- SAYOUD ISLAM Lic N°1356 (CRB) AVERT AJ

AFFAIRE N°230: MATCH : BHB-HCAB DU 25/03/2019 EN U19

- BENANI OUALID Lic N°267 (BHB) AVERT AJ
- BELFERH ABDENACER Lic N°047 (HCAB) AVERT AJ

AFFAIRE N°231: MATCH : OM-USMB DU 25/03/2019 EN U19

- ZARAT MOHAMED Lic N°666 (OM) AVERT AJ
- REZIG OUSSAMA Lic N°484 (USMB) AVERT AJ

AFFAIRE N°232: MATCH : OM-USMB DU 25/03/2019 EN U15

- DAOUD ANIS Lic N°850 (USMB) AVERT AJ
- FELLAK YOUNES Lic N°903 (USMB) AVERT AJ
- FODILI SAID Lic N°1611 (USMB) AVERT AJ

AFFAIRE N°233: MATCH : DRBK-JSK DU 29/03/2019 EN U19

- BAHLOUL SAID Lic N°04 (DRBK) AVERT JD
- SELMANI OUSSAMA Lic N°13 (DRBK) AVERT JD
- BELARIBI ABDENOUR Lic N°754 (JSK) AVERT JD
- ALOUANE MOHAMED Lic N°756 (JSK) AVERT AJ

AFFAIRE N°234: MATCH : DRBK-JSK DU 29/03/2019 EN U17

- TOUHAMI SID AHMED Lic N°178 (DRBK) AVERT JD
- GUENOUNE ABDELKADER Lic N°781 (JSK) AVERT AJ
- DOULACHE ABDELJALIL Lic N°1519 (JSK) AVERT JD
- MELOUANE RAYANE Lic N°1643 (JSK) AVERT JD
- AIT MESSAOUD ABDELAH Lic N°780 (JSK) UN (01) MATCH FERME +1000DA (CD)

◆ **Championnat Honneur jeunes Groupe C**

AFFAIRE N°235: MATCH : WRD AGZ DU 25/03/2019 EN U19

- KHOUMARI RIDAH Lic N°942 (WRD) AVERT AJ
- DJEMIL ABDELBASSET Lic N°937 (WRD) AVERT AJ
- ZOUAGHI KHALED Lic N°1430 (AGZ) AVERT AJ

AFFAIRE N°236: MATCH : WRD-AGZ DU 25/03/2019 EN U17

- DJOUABI KHALED Lic N°949 (WRD) AVERT AJ
- MALEK AMINE Lic N°1441 (AGZ) AVERT AJ

AFFAIRE N°237: MATCH : ABO-USCAL DU 25/03/2019 EN U17

- SALHI BRAHIM Lic N°1004 (ABO) AVERT JD
- BELKHIRI AMINE Lic N°994 (ABO) AVERT AJ



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

TRAITEMENT DES AFFAIRES DISCIPLINAIRE

BILAN JOURNEES DES 25-26-29 et 30 et -03-2019

<i>Désignation</i>	<i>Séniors</i>	<i>Jeunes</i>	<i>Total</i>
<i>Nombres Affaires</i>	14	13	27
<i>Avertissements</i>	21	30	51
<i>Contestations de décisions</i>	01	02	03
<i>Expulsions</i>	11	01	12
<i>Expulsions Entraîneurs</i>	00	00	00
<i>Expulsions dirigeants</i>	01	00	01
<i>Jets de projectiles</i>	00	00	00
<i>Conduite incorrecte</i>	01	00	01
<i>mauvaise organisation</i>	01	00	01



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

Commission d'Organisation Sportive

BULLETIN N° 20 DU DIMANCHE 17.03.2019

PV 14 SEANCE Lundi 11-03-2019

Membres Présents, MM.

- **BOUCHERIF ASMA**
- **MECHAT TAYEB**
- **RACHIM KAMEL**

Ordre du jour :

- ✓ **Audition**
- ✓ **Examen du courrier**
- ✓ **Homologation des résultats**
- ✓ **Traitement des affaires**
- ✓ **Classement GB et GC**
- ✓ **Désignations**
- ✓ **Divers**

Audition

Audience Arbitre – C.S.A

- Du CSA NML demande de changement de la rencontre OM/NML=COC
- Du CSA NML demande de changement de la rencontre NML/ABRD =COC
- Du CSA ABRD demande de changement de la rencontre du terrain =COC

Examen du courrier

Correspondances Arbitre .



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

Homologations

<i>Journée 26 .03.2019</i> <i>Honneur G-A (22^{ier} journée)</i>			
USCAL	01	ESBB	00
RBH	03	JSC	02
DRBK	05	OR	01
BHB	01	JSB	03
USS	01	HCAB	05
UAA	N/J	IRBE	N/J

EXMPT.FCN

<i>Journée 29 et 30 .03.2019</i> <i>Honneur G-C (23^{ier} journée)</i>			
IRBE	01	HCAB	02
OR	01	RBH	00
JSC	00	BHB	01
ESBB	05	FCN	00
JSB	01	DRBK	02
UAA	N/J	USS	N/J

EXMPT.USCAL

<i>Journée 26 .03.2019</i> <i>Honneur G-B (14^{ier} journée)</i>			
USMB	01	OM	02
JSA	N/J	JSK	N/J

<i>Journée 29 .03.2019</i> <i>Honneur G-B (15^{ier} journée)</i>			
NML	01	OCA	03
JSK	03	CRB	01
OM	00	ABRD	01
WAV	05	JSA	02

<i>Journée 29 .03.2019</i> <i>Honneur G-C (13^{ier} journée)</i>			
WRD	01	AGZ	01
ABO	02	EOB	00
ASCEH	05	ESJT	03

EXMPT.CRBO

<i>Journée 25.03.2019</i> <i>Honneur G-A (12^E journée)</i>			
RENCONTRE	U19	U17	U15
JSB-JSC	02/01	02/04	01/00
JSA-ESBB	00/05	00/00	02/04
IRBE-USS	01/02	01/03	02/02
FCN-OCA	00/02	00/05	01/05
WAV-OR	N/J	N/J	RENV

<i>Journée 28 et 29.03.2019</i> <i>Honneur G-A (13^E journée)</i>			
RENCONTRE	U19	U17	U15
ESBB-FCN	01/03	01/03	03/00
JSC-OR	03/01	01/01	01/04
USS-JSA	03/03	N/J	00/00
JSB-IRBE	N/J	02/04	01/04
OCA-WAV	N/J	N/J	N/J



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tel/Fax : 026.73.86.55/58

Journée 25.03.2019			
Honneur G-B (12^E journée)			
RENCONTRE	U19	U17	U15
JSK-CRB	05/02	04/02	04/02
BHB-HCAB	03/08	01/04	N/J
OM-USMB	01/01	01/02	03/00
ABRD-DRBK	00/06	01/03	00/03

EXMPT.NML

Journée 28 et 29.03.2019			
Honneur G-B (13^E journée)			
RENCONTRE	U19	U17	U15
CRB-HCAB	00/03	00/02	00/04
USMB-ABRD	04/00	03/01	01/00
DRBK-JSK	04/01	02/02	03/01
NML-BHB	01/00	04/02	00/06

EXMPT.OM

Journée 25.03.2019			
Honneur G-B (12^E journée)			
RENCONTRE	U19	U17	U15
CRBO-ESJT	03//02	00/01	02/00
WRD-AGZ	03/01	01/00	08/03
RBH-ASCEH	03/01	00/02	01/01
ABO-USCAL	N/J	02/01	02/04
EOB-CAA	N/J	N/J	N/J

Journée 28 et 29.03.2019			
Honneur G-B (13^E journée)			
RENCONTRE	U19	U17	U15
ESJT-ABO	01/03	00/01	03/00
CAA-RBH	01/03	02/04	01/02
AGZ-USCAL	01/03	03/02	01/02
EOB-CRBO	02/01	03/01	01/05
ASCEH-WRD	N/J	N/J	N/J



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

❖ **Traitement des affaires journées du 25-26-29 et 30 .03.2019 en seniors**

AFFAIRE N° 126: Rencontre UAA-IRBE du 26.03.2019 EN SENIORS

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « seniors » UAA-IRBE programmée le 26/03/2019 au stade d'EL HACHIMIA ne s'est pas déroulée alors que l'équipe IRBE se trouve au stade avec la présence des arbitres officiellement désignés

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par les mêmes tenues des deux équipes.

- Attendu qu'en application de l'article 68 du Règlement des championnats de football amateur « seniors » édition 2018. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiel ayant constaté les mêmes tenues des deux équipes.

-Attendu que le CSA : U Aouled Ahmed doit obligatoirement changer de tenue, annula la rencontre

Par ces motifs la commission décide.

Article 58 paragraphe 3-78) RG

Phase retour

Match perdu par pénalité à l'équipe, U Aouled Ahmed

Pour en attribuer le gain à l'équipe IRB Esnam.

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Défalcation de six (06) points

Cinq mille dinars d'amende (**5.000DA**) à l'U Aouled Ahmed

AFFAIRE N° 127: Rencontre JSA-JSK du 26.03.2019 EN SENIORS

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « seniors » JSA-JSK programmée le 26/03/2019 au stade d'El Adjiba ne s'est pas déroulée alors que les deux équipes se trouvent au stade avec la présence des arbitres officiellement désignés

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par le refus de participation à la rencontre de l'équipe CSA. JSAdjiba

-Attendu qu'en application de l'article 68 du Règlement des championnats de football amateur « seniors » édition 2018. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiel ayant constaté le refus de participation à la rencontre de l'équipe JS Adjiba, annula la rencontre

-Attendu que le CSA : JS Adjiba n'a pas justifié son refus de participer à la rencontre de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 62-78) RG

Phase retour

Match perdu par pénalité à l'équipe, JS Adjiba

Pour en attribuer le gain à l'équipe JS Kadiria

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Défalcation de six (06) points

Quinze mille dinars d'amende (**15.000DA**) au JS Adjiba



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 128: Rencontre UAA-USS du 30.03.2019 EN SENIORS

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « seniors » UAA-USS programmée le 30/03/2019 au stade d'EL HACHIMIA ne s'est pas déroulée alors que l'équipe USS se trouve au stade avec la présence des arbitres officiellement désignés

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. UAA

- Attendu qu'en application de l'article 68 du Règlement des championnats de football amateur « seniors » édition 2018. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiel ayant constaté l'absence de l'équipe U Aouled Ahmed, annula la rencontre

-Attendu que le CSA : U ouled Ahmed n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 62-78) RG

Phase retour

Match perdu par pénalité à l'équipe, U Aouled Ahmed

Pour en attribuer le gain à l'équipe USSaharidj

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Défalcation de six (06) points

Quinze mille dinars d'amende (15.000DA) au U ouled Ahmed

3^{ème} FORFAIT

Après le 3^{ème} forfait le CSA. U Aouled Ahmed est déclaré forfait général

❖ Traitement des affaires journées du 25-26-29 et 30 .03.2019 en jeunes

AFFAIRE N° 129: Rencontre WAV-OR du 26.03.2019 EN U19

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné était présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre

-Attendu que toute fois la rencontre n'a pas eu lieu, suite à la présentation à l'appel de l'équipe WAV avec un effectif amoindri (10 joueurs) inscrit sur la feuille de match

-Attendu qu'après attente du délai réglementaire l'arbitre annula la rencontre après avoir constaté que l'effectif de l'équipe WAV et reste réduit

Par ces motifs la commission décide.

(Article 49/67)

-Phase retour

-match perdu par pénalité pour l'équipe W Ait Vouali

pour attribuer le gain à l'équipe O Raffour

Qui marque (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

-défalcation un (01) point

Cinq mille dinars (5.000DA) d'amende au CSA W Ait Vouali



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 130: Rencontre WAV-OR du 26.03.2019 EN U17

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné était présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre

-Attendu que toute fois la rencontre n'a pas eu lieu, suite à la présentation à l'appel de l'équipe WAV avec un effectif amoindri (10 joueurs) inscrit sur la feuille de match

-Attendu qu'après attente du délai réglementaire l'arbitre annula la rencontre après avoir constaté que l'effectif de l'équipe WAV et reste réduit

Par ces motifs la commission décide.

(Article 49/67)

-Phase retour

-match perdu par pénalité pour l'équipe W Ait Vouali pour attribuer le gain à l'équipe O Raffour

Qui marque (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

-défalcation un (01) point

Cinq mille dinars (5.000DA) d'amende au CSA W Ait Vouali

AFFAIRE N°131 : Rencontre BHB-HCAB du 25.03.2019 EN U15

-Après lecture de la feuille de match.

- Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » BHB-HCAB programmée le 25/03/2019 au stade de Bouira, est motivé par départ de l'ambulance aux 45 minutes de jeu

-Attendu que l'article 14 du règlement des championnats de football catégorie (jeunes)*édition* 2015 le club qui reçoit doit obligatoirement assure la présence de l'ambulance durant toute la rencontre

-Attendu qu'en application des articles 67 du règlement des championnats de football « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre principal ayant constaté l'absence de l'ambulance, annula la rencontre

Par ces motifs la commission décide :

Article (14-67) du règlement des championnats de football catégorie jeunes*édition*2015

Match perdu par pénalité à l'équipe BH Bouira

Pour en attribuer le gain à l'équipe AC AIN Bessam

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Cinq mille dinars d'amende (5000DA) au CSA. BH Bouira



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 132: Rencontre EOB-UAA du 25.03.2019 EN U19

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. EOB-UAA programmée le 25/03/2019 au stade d'El Hachimia ne s'est pas déroulée alors que l'équipe EOB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. EOB

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. U Aouled Ahmed

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe UA ouled Ahmed, annula la rencontre

Attendu que le CSA.UAA n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, U Aouled Ahmed

Pour en attribuer le gain à l'équipe E Ouled Berdi

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux Mille cinq cent dinars d'amende (2500DA) au CSA. U Aouled Ahmed

AFFAIRE N° 133: Rencontre EOB-UAA du 25.03.2019 EN U17

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U17. EOB-UAA programmée le 25/03/2019 au stade d'El Hachimia ne s'est pas déroulée alors que l'équipe EOB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. EOuled Berdi

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. U Aouled Ahmed

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe UA ouled Ahmed, annula la rencontre

-Attendu que le CSA.UAA n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, U Aouled Ahmed

Pour en attribuer le gain à l'équipe E Ouled Berdi

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux Mille cinq cent dinars d'amende (2500DA) au CSA. U Aouled Ahmed



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 134: Rencontre EOB-UAA du 25.03.2019 EN U15

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U15. EOB-UAA programmée le 25/03/2019 au stade d'El Hachimia ne s'est pas déroulée alors que l'équipe EOB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. EOB

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. U Aouled Ahmed

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe UA ouled Ahmed, annula la rencontre

-Attendu que le CSA.UAA n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité a l'équipe, U Aouled Ahmed

Pour en attribuer le gain à l'équipe E Ouled Berdi

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux mille cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. U Aouled Ahmed

AFFAIRE N° 135: Rencontre ABO-USCAL du 26.03.2019 EN U19

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. ABO-USCAL programmée le 26/03/2019 au stade de Bordj Okhris ne s'est pas déroulée alors que l'équipe ABO se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. ABO

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. USC Ain LALOUI

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe USC Ain LALOUI annula la rencontre

-Attendu que le CSA.USCAL n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité a l'équipe, USC Ain LALOUI

Pour en attribuer le gain à l'équipe A Bordj Okhris

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux mille cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. USC Ain LALOUI



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N°136 : Rencontre USS-JSA du 29.03.2019 EN U17

-Après lecture de la feuille de match.

- Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » USS-JSA programmée le 25/03/2019 au stade d'El Adjiba, est motivé par départ du médecin au deuxième mi- temps de jeu
- Attendu que l'article 14 du règlement des championnats de football catégorie (jeunes)*édition* 2015 le club qui reçoit doit obligatoirement assure la présence du médecin durant toute la rencontre
- Attendu qu'en application des articles 67 du règlement des championnats de football « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire
L'arbitre principal ayant constaté l'absence du médecin, annula la rencontre

Par ces motifs la commission décide :

Article (14-67) du règlement des championnats de football catégorie jeunes*édition*2015

Match perdu par pénalité a l'équipe US Saharidj
Pour en attribuer le gain à l'équipe JS Adjiba
Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)
Cinq mille dinars d'amende (**5000DA**) au CSA. US Saharidj

AFFAIRE N° 137: Rencontre JSB-IRBE du 28.03.2019 EN U19

-Après lecture de la feuille de match.

- Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. JSB-IRBE programmée le 28/03/2019 au stade de M'chedallah ne s'est pas déroulée alors que l'équipe JSB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. JSB
- Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. IRB Esnam
- Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire
L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe IRB Esnam annula la rencontre
- Attendu que le CSA. IRBE n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG
Match perdu par pénalité a l'équipe, IRB Esnam
Pour en attribuer le gain à l'équipe JSBouaklene
Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)
Deux mille cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. IRB Esnam



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 138: Rencontre OCA-WAV du 28.03.2019 EN U19

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné était présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre

-Attendu que toute fois la rencontre n'a pas eu lieu, suite a la présentation à l'appel de l'équipe WAV avec un effectif amoindri (10 joueurs) inscrit sur la feuille de match

-Attendu qu'après attente du délai réglementaire l'arbitre annula la rencontre après avoir constaté que l'effectif de l'équipe WAV et reste réduit

Par ces motifs la commission décide.

(Article 49/67)

-Phase retour

-match perdu par pénalité pour l'équipe W Ait Vouali pour attribuer le gain à l'équipe OC Adjiba

Qui marque (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

-défalcation un (01) point

Cinq mille dinars (5.000DA) d'amende au CSA W Ait Vouali

AFFAIRE N° 139: Rencontre OCA-WAV du 28.03.2019 EN U17

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné était présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre

-Attendu que toute fois la rencontre n'a pas eu lieu, suite a la présentation à l'appel de l'équipe WAV avec un effectif amoindri (08 joueurs) inscrit sur la feuille de match

- Attendu qu'après attente du délai réglementaire l'arbitre annula la rencontre après avoir constaté que l'effectif de l'équipe WAV et reste réduit

Par ces motifs la commission décide.

(Article 49/67)

-Phase retour

-match perdu par pénalité pour l'équipe W Ait Vouali pour attribuer le gain à l'équipe OC Adjiba

Qui marque (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

-défalcation un (01) point

Cinq mille dinars (5.000DA) d'amende au CSA W Ait Vouali



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 140: Rencontre OCA-WAV du 28.03.2019 EN U15

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné était présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre

-Attendu que toute fois la rencontre n'a pas eu lieu, suite à la présentation à l'appel de l'équipe WAV avec un effectif amoindri (10 joueurs) inscrit sur la feuille de match

-Attendu qu'après attente du délai réglementaire l'arbitre annula la rencontre après avoir constaté que l'effectif de l'équipe WAV et reste réduit

Par ces motifs la commission décide.

(Article 49/67)

-Phase retour

-match perdu par pénalité pour l'équipe W Ait Vouali
pour attribuer le gain à l'équipe O CAadjiba

Qui marque (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

-défalcation un (01) point

Cinq mille dinars (5.000DA) d'amende au CSA W Ait Vouali

AFFAIRE N° 141: Rencontre ASCEH-WRD du 28.03.2019 EN U19

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. ASCEH-WRD programmée le 28/03/2019 au stade d'El HACHIMIA ne s'est pas déroulée alors que l'équipe ASCEH se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. ASCEH

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. WR Dirah

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe WR Dirah annula la rencontre

-Attendu que le CSA. WRDirah n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, WR Dira

Pour en attribuer le gain à l'équipe ASC Hachimia

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux mille cinq cent dinars d'amende (2500DA) au CSA. WR Dirah



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 142: Rencontre ASCEH-WRD du 28.03.2019 EN U17

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U17. ASCEH-WRD programmée le 28/03/2019 au stade d'El HACHIMIA ne s'est pas déroulée alors que l'équipe ASCEH se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. ASCEH

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. WR Dirah

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe WR Dirah annula la rencontre

-Attendu que le CSA. WRDirah n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, WR Dira

Pour en attribuer le gain à l'équipe ASC Hachimia

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux mille cinq cent dinars d'amende (2500DA) au CSA. WR Dirah

AFFAIRE N° 143: Rencontre ASCEH-WRD du 28.03.2019 EN U15

-Après lecture de la feuille de match.

-Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U15. ASCEH-WRD programmée le 28/03/2019 au stade d'El HACHIMIA ne s'est pas déroulée alors que l'équipe ASCEH se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. ASCEH

-Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. WR Dirah

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe WR Dirah annula la rencontre

-Attendu que le CSA. WRDirah n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, WR Dirah

Pour en attribuer le gain à l'équipe ASC Hachimia

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux mille cinq cent dinars d'amende (2500DA) au CSA. WR Dirah



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

<i>Bilan Catégorie</i>	<i>Seniors</i>	<i>Jeunes</i>
<i>Audiences</i>		
<i>Courrier Clubs</i>		
<i>Courrier Divers</i>		
<i>rencontres programmées</i>	21	84
<i>Rencontres Jouées</i>	18	69
<i>Rencontres renvoyés</i>	00	01
<i>Rencontres Non Jouées</i>	03	14
<i>Affaires</i>	03	15
<i>Rectificatif</i>	00	00
<i>Décision</i>	03	15